

Rapport financier

Assemblée générale du 7 février 2020 *Monnaie Locale du Pilat*

A l'issue d'une première année complète de fonctionnement, l'association présente une bonne situation financière.

Le report à nouveau créditeur au 31/12/2019 est de 4 414,02 €.

La trésorerie pour le fonctionnement de l'association s'élève à 3 863,10 €.

La trésorerie affectée à la couverture du fonds de garantie est de 13 761 €. Cette trésorerie est placée au crédit coopératif sur le livret "coopération pour ma région" et le livret A.

Nous n'avons ni créance ni dettes envers les tiers.

Les charges courantes de fonctionnement de cet exercice se montent à 1 284,09 €. Elles sont largement couvertes par les cotisations annuelles qui sont de 2 141,78 €.

Les frais de démarrage quant à eux s'élèvent à 1 575,20 €. Il s'agit essentiellement de la réalisation de matériels de communication pour nos stands et d'un logiciel de gestion.

Les produits de l'exercice s'élève à 2 369,37 € et les charges à 2 859,29 €. Par conséquent, les comptes de l'association font apparaître une perte de 489,92 €.

Il est proposé d'imputer le déficit de 2019 sur le compte report à nouveau.

Le budget prévisionnel pluriannuel pour les trois prochaines années prend en compte les 4 axes qui ont été développés dans le rapport d'orientation que nous rappelons ici :

- Développer et consolider l'utilisation du Babet
- Animer et communiquer
- Expérimenter et tester
- Organiser l'association

Le budget dégage chaque année un excédent destiné à bâtir des projets d'investissement futurs et à faire face à des dépenses imprévues.

Les détails des montants sont présentés dans l'annexe au rapport financier.